

**Procès-verbal de la séance plénière de clôture de la 101^e réunion annuelle
de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada
à St. John's (T.-N.-L.)
le jeudi 22 août 2019 à 11 h**

Ouverture de la séance

La séance s'ouvre à 11 h 5 sous la présidence de Lee Kirkpatrick, Marie Bordeleau agissant comme secrétaire.

M^{me} Kirkpatrick a eu le grand plaisir de travailler en personne avec tous les délégués au cours de la dernière semaine et les remercie de leur coopération et de leur appui. Ce fut, pour elle, une semaine merveilleuse, ponctuée de débats animés, de prises de parole passionnées et de présentations inspirantes. Il ne lui reste plus qu'à passer le flambeau à John Lee.

M^{me} Kirkpatrick est heureuse de proposer la résolution suivante :

IL EST PROPOSÉ QUE la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada (CHLC) exprime sa gratitude :

1. au gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador, au ministère de la Justice et à Sécurité publique Canada pour avoir accueilli la réunion annuelle de la CHLC;
2. à la juge en chef Deborah Fry pour son accueil chaleureux aux délégués, et à la sous-ministre Jennifer Mercer pour ses aimables paroles de bienvenue en son nom et au nom de l'honorable Andrew Parsons lors de la réception de bienvenue;
3. à la juge en chef Pamela Goulding pour son discours d'ouverture au banquet de clôture hier soir et à Donna Ballard, Yukonaise expatriée, qui a agi comme maîtresse de cérémonie;
4. au comité organisateur, qui a travaillé d'arrache-pied pour organiser notre réunion annuelle : Kim Cooper, Donna Ballard, Lisa Stead, Madeleine White, Kendra Wright et Marie Bordeleau;
5. aux remarquables membres du Secrétariat : Kim Cooper, Emilie Bordeleau McCallum, Florentina Stroia et Stefan Brunet;
6. au Comité exécutif :
 - notre vice-président John Lee, qui a généreusement accepté d'assumer mes responsabilités pendant mon absence et qui s'en est acquitté mieux que je n'aurais pu le faire moi-même. Nous sommes très chanceux de pouvoir compter sur lui comme nouveau président et de profiter de sa sagesse, de sa dignité calme et de son expérience pour la prochaine année,

**UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA
CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA**

- Manon Dostie, présidente sortante, qui n'a ménagé aucun effort pendant son mandat et a amené le Comité directeur du plan stratégique (CDPS) là où il n'était jamais allé auparavant en plus d'avoir été un mentor formidable,
 - Thomas Ahlfors, qui a assumé la présidence de la Section civile, mais qui a dû quitter la fonction pour des circonstances indépendantes de sa volonté,
 - Maria Markatos, qui a repris le flambeau de la présidence de la Section civile, pour son travail exemplaire cette semaine et tout au long de l'année, et Madeleine White, qui a agi à titre de secrétaire de la Section civile cette semaine,
 - Matthew Hinshaw, président de la Section pénale, et Caroline Quesnel, secrétaire de la Section pénale,
 - Joanne Klineberg, Catherine Cooper, Dean Sinclair, Chloé Rousselle et Samantha Hume pour avoir si habilement pris les rênes et avoir dirigé la Section pénale en terrain parfois inconnu,
 - Peter Lown, c.r., président du Comité consultatif d'élaboration et de la gestion de programmes (CCEGP) et président du Comité international, qui m'a appris la raison d'être du CCEGP et fait découvrir le travail extraordinaire de ce comité;
7. à Clark Dalton, c.r., notre coordonnateur de projet et historien et l'âme de notre organisation;
 8. à Marie Bordeleau, directrice administrative inébranlable qui sait s'adapter comme nul autre;
 9. à Elizabeth Strange pour avoir présidé le comité du site Web et aux membres de ce comité, Sarah Dafoe, Clark Dalton, Manon Dostie, Caroline Quesnel, Ian Rennie et Marie Bordeleau;
 10. aux membres du CDPS, composé de Manon Dostie, d'Elizabeth Strange, de Russell Getz, de Cathy Cooper, de Clark Dalton, c.r., de Lucie Angers, de Stephanie O'Connor et de Peter Lown, c.r., ainsi qu'aux nombreux sous-groupes du CDPS pour leur dévouement et leur enthousiasme;
 11. aux membres du Comité des finances et du budget, composé de John Lee, de Manon Dostie, de Peter Lown, c.r., de Kathryn Sabo, de Clark Dalton, c.r., de Maria Markatos, de Matthew Hinshaw et de Marie Bordeleau;
 12. à nos estimés collègues de la Uniform Law Commission des États-Unis, à leur président Carl Lisman et à leur président sortant Rich Cassidy;
 13. aux interprètes de chaque section, Myriam Bureau, Peter Douglas, Dominique Mamet, Krissi Michaud, Kathleen Ratel et Sara Vafaï;

**UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA
CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA**

14. aux techniciens en audiovisuel de LMB Systems, Ryan Nesbitt et Jordan Boyde;
15. au personnel de l'hôtel Delta St. John's Conference Centre;
16. aux représentants des administrations, aux délégués, aux présentateurs, aux présidents, ainsi qu'aux membres et aux intervenants des groupes de travail pour votre travail et votre dévouement tout au long de l'année et pendant la réunion.
17. Enfin, je tiens à tous vous remercier personnellement de vous être montrés indulgents et de m'avoir pardonné mes fautes des cinq derniers jours, ainsi que pour la gentillesse, la considération et le respect dont vous avez fait preuve les uns envers les autres, le tout dans l'esprit de notre profession et de notre Conférence.

La résolution est appuyée par Samantha Hulme et adoptée à l'unanimité. La présidente présente ensuite des cartes-cadeaux aux membres susmentionnés du comité organisateur et du secrétariat pour l'excellent travail qu'ils ont accompli tout au long de la semaine.

Rapport du Comité de mise en candidature

Le Comité de mise en candidature a été formé en début de semaine et est composé de la présidente sortante Manon Dostie, qui en est la présidente, et d'anciens présidents et délégués de longue date, Darcy McGovern, Kathryn Sabo, Russell Getz, Dean Sinclair et Elizabeth Strange. Après délibération, le Comité est arrivé à une décision unanime, et M^{me} Dostie présente la motion suivante au nom du Comité :

QUE John Lee, actuellement vice-président, soit nommé président de la CHLC, et **QUE** Laura Pitcairn soit nommée vice-présidente de la Conférence pour l'harmonisation des lois au Canada. La résolution est appuyée par Russell Getz et adoptée.

Rapport de la Section pénale

Joanne Klineberg souligne que la 75^e réunion de la Section pénale a été couronnée de succès. De nouvelles règles de procédure ont été approuvées, 3 rapports d'étape ont été reçus des groupes de travail et 24 résolutions ont été débattues : 17 ont été adoptées soit dans leur intégralité, soit avec modifications. Plusieurs résolutions ont amené la Section à remettre la portée de son mandat en cause et portaient sur les recommandations aux procureurs généraux d'adopter des principes régissant les poursuites, les conséquences directes d'une condamnation pénale (conditions de détention et discipline dans les prisons) et les conséquences plus accessoires comme les droits d'appel des résidents permanents condamnés pour des infractions pénales et susceptibles d'être expulsés. Aucune de ces résolutions n'a été adoptée, mais elles ont donné aux délégués l'occasion de discuter en profondeur du mandat de la Section pénale, notamment en ce qui concerne l'importance de faire appel à des experts compétents et d'avoir assez d'informations pour débattre ces questions, les rapprochements possibles à faire avec la Section civile et l'enjeu que représentent ces questions pour la légitimité et la crédibilité de

**UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA
CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA**

la Section et les résolutions qu'elle adopte. Le Comité directeur continuera d'examiner ces questions dans la prochaine année.

M^{me} Klineberg annonce qu'elle présidera la Section pénale pour l'exercice 2019-2020 et que Chloé Rousselle, du Québec, prendra le relais en 2020-2021.

En plus des mitaines traditionnelles de Terre-Neuve ont été remis un tee-shirt et une casquette de la CHLC, gracieuseté de Kathryn Sabo, qu'elle remercie d'ailleurs. La casquette est allée à Christopher Samuel de l'Association du Barreau canadien, le tee-shirt, à la professeure Anne-Marie Boisvert de l'Université de Montréal, et les mitaines, à Denise Lightning de l'Association du Barreau autochtone.

Rapport de la Section civile

Maria Markatos souligne que la Section civile a connu une autre semaine de réunions fructueuses auxquelles ont participé des représentants des ministères de la Justice provinciaux, territoriaux et fédéral et d'organismes de réforme du droit, des membres des barreaux et du milieu universitaire, ainsi que des délégués de la Uniform Law Commission. Chaque année, nos délégués sont appelés à devenir, très rapidement, des experts dans une multitude de sujets. Et une fois de plus, ils ont été à la hauteur du défi.

Cette semaine, la Section a adopté les Principes pour la rédaction de lois uniformes donnant force de loi à une convention internationale, ainsi que sept lois uniformes sur la mise en œuvre des conventions internationales, lois qui ont été révisées sur la base des Principes. Elle a aussi adopté en principe une loi uniforme révisée sur les fiducies testamentaires afin de régler la question du versement des testaments. La Section civile a examiné des rapports sur les testaments électroniques, l'exécution des jugements et la compétence des tribunaux. Des rapports mis à jour sont attendus sur ces sujets en 2020.

La Section civile a aussi reçu des rapports sur une version révisée de la *Loi uniforme sur les appels informels aux dons du public*, sur la Convention des Nations Unies sur les garanties indépendantes et les lettres de crédit stand-by et sur la Convention sur la loi applicable à certains droits sur des titres détenus auprès d'un intermédiaire. En 2020, la Section civile pourrait être invitée à adopter des lois assorties de commentaires sur ces trois projets.

La Section civile a été ravie d'entendre le président de la Uniform Law Commission, Carl Lisman, parler des travaux de l'organisation, et nous le remercions, ainsi que Rich Cassidy, de s'être joint à nous cette semaine et d'avoir participé à nos réunions.

Un rapport sur la diffusion non consensuelle d'images intimes a été remis pendant la séance conjointe, et un projet de loi devrait être examiné en 2020.

Kathleen Cunningham, de la délégation de la Colombie-Britannique, est la nouvelle présidente de la Section civile pour l'exercice 2019-2020. Un comité de sélection a été formé pour trouver un président

**UNIFORM LAW CONFERENCE OF CANADA
CONFÉRENCE POUR L'HARMONISATION DES LOIS AU CANADA**

pour l'exercice 2020-2021. Le prix « Knit Mitt Wit » a été décerné à Arthur Close, Christine Morin a reçu le tee-shirt et la casquette a été remise à Charles-Henri Laurier.

M^{me} Markatos remercie tous les groupes de travail, leurs présidents et tous les présentateurs pour leur travail cette semaine; Clark Dalton, notre coordonnateur de projet, qui l'a aidée tout au long de ce deuxième mandat; le Comité exécutif et le CCEGP; le comité organisateur; et tous les délégués de la Section civile pour leur collégialité et leur enthousiasme continu pour le travail de la CHLC.

Mot du nouveau président

M^{me} Kirkpatrick est heureuse de passer la parole à John Lee. M. Lee se dit enthousiaste à l'idée d'assumer la présidence de la CHLC, et ce, en raison des personnes qui la composent. Si les résultats que produit la CHLC sont d'une importance cruciale, il sait que les processus menant à ces résultats le sont tout autant, processus qui seraient impossibles sans le travail acharné des délégués tout au long de l'année et la diversité de points de vue et de savoir-faire qu'ils apportent aux discussions.

M. Lee est immensément fier du travail accompli cette année et est honoré d'être président pour l'année à venir. Pour la suite des choses, M. Lee souligne que plus de résolutions et de lois uniformes seront préparées et que la CHLC continuera de mettre à jour ses guides de politiques et ses manuels.

Qui plus est, 2020 sera une année historique pour la CHLC. Dans un an, la CHLC se réunira en effet pour la toute première fois au Nunavut. Cette réunion sera un défi pour tout un chacun, mais témoignera de l'engagement de la CHLC envers la diversité et l'inclusion. Organisation nationale, la CHLC vise à se réunir dans chaque province et territoire et ne doit pas reporter davantage la tenue de la réunion annuelle au Nunavut. M. Lee termine en se disant convaincu que la CHLC est promise à un bel avenir.

Rapport de l'administration hôte – Iqaluit (Nunavut) 2020

Thomas Ahlfors annonce que la réunion annuelle de 2020 se tiendra du dimanche 9 août au jeudi 13 août au Frobisher Inn à Iqaluit, au Nunavut. L'hôtel est une propriété sœur de l'Explorer Inn à Yellowknife, où nous avons tenu la réunion annuelle de 2015. Le tarif pour une chambre y est de 245 \$ la nuit, ce qui correspond au tarif gouvernemental au Nunavut. Le comité organisateur se réunira dès le mois prochain pour entreprendre la planification des activités. M. Ahlfors encourage les délégués à arriver quelques jours d'avance ou à prolonger leur séjour après la réunion pour découvrir le territoire. Août est un mois idéal pour visiter Iqaluit; les températures y oscillent autour des 15 °C à cette période de l'année.

L'ordre du jour étant épuisé, M. Lee remercie nos hôtes de Terre-Neuve-et-Labrador, et la séance est levée à 11 h 25.